

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, Formulaire P11 et Notice Personnelle, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION	10 points	70%
	Diplôme de 2 ^e cycle (Maitrise) 10 points Diplôme de 1 ^{er} cycle (Licence) 6 points Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Expérience dans les domaines du développement économique local, des chaînes de valeurs, de l'autonomisation économique des femmes, du renforcement de la productivité, de la promotion de l'entreprenariat. 10 ans et plus 10 points 7 à 10 ans 5 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	20 points	
	Expérience substantielle en matière d'analyse comparative entre les sexes, de préférence liée à l'autonomisation économique des femmes ; Plus de deux (2) 5 points Un (1) seul 3 points	5	
	Expérience dans le contexte haïtien Plus de deux (2) 5 points Un (1) seul 3 points	5	
	Au moins 2 consultations dans le domaine d'objet de la consultation (analyse du potentiel économique territorial, études des chaînes de valeur) Plus de deux (2) 10 points Deux (2) 5 points	10	
	D. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCS	30 points	

	Adéquation de la méthodologie proposée et cohérence du chronogramme 10 points Compétences en gestion axée sur les résultats 5 points Éléments innovants pour l'identification des secteurs 5 points Compréhension avérée des questions liées au genre ... 10 points		
	POINT MAXIMAL DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée</p>		